

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION DU 5 FÉVRIER 2024

Procès-verbal d'une assemblée publique de consultation tenue le 5 février 2024 à 18 h 30 en la salle du Conseil de la Ville de Vaudreuil-Dorion, pour soumettre le projet de règlement n° 1275-320 à une consultation publique quant à son objet et aux conséquences de son adoption.

Présences :

Le maire M. Guy Pilon, les conseillères M^{mes} Jasmine Sharma, Karine Lechasseur et Diane Morin ainsi que les conseillers MM. Luc Marsan, François Séguin, Gabriel Parent et Paul M. Normand.

Absences :

Le conseiller M. Paul Dumoulin.

Sont également présents :

Le directeur général M. Olivier Van Neste et la directrice générale adjointe et greffière par intérim M^{me} Mélissa Côté.

En début d'assemblée, M. Guy Pilon mentionne que le Conseil a adopté le 4 décembre 2023 le projet de règlement n° 1275-320. Il demande ensuite à M. Van Neste d'expliquer aux personnes présentes la nature de ce projet de règlement.

Projet de règlement n° 1275-320 intitulé :

« Règlement modifiant le Règlement de zonage n° 1275 afin d'ajouter un article visant à rendre dérogatoire les enseignes promoteur après un certain délai et à les faire enlever »

Ce règlement ne contient aucune disposition susceptible d'approbation des personnes habiles à voter.

À la suite des explications données, les personnes présentes qui souhaitent s'exprimer sur ce projet de règlement sont invitées à le faire.

Toutes les personnes qui souhaitaient s'exprimer sur ledit projet de règlement ayant eu l'occasion de se faire entendre, l'assemblée est levée à 18 h 34.

VILLE DE VAUDREUIL-DORION

Guy Pilon, maire

Mélissa Côté, notaire, OMA
Directrice générale adjointe et greffière par intérim